

Coût de la formation : 2170 € par stagiaire (pour les structures qui inscrivent plusieurs stagiaires, nous contacter).

Le coût de la formation comprend aussi les frais de dossier, le positionnement, le suivi en alternance ainsi que l'organisation des certifications.

Financement :

- Des aides au financement peuvent être apportées par l'OPCA de l'employeur au titre de la formation continue (Uniformation ...)
- Pour les stagiaires en contrats aidés (CAE, EA), rapprochez-vous de votre Mission Locale.

Conditions d'accès :

- avoir 18 ans le premier jour de la formation,
- Ne pas être sous le coup d'une interdiction judiciaire d'encadrer des mineurs suite à une condamnation,
- Avoir un terrain d'alternance en adéquation avec la formation,
- Posséder une expérience de l'animation est conseillé.

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :
20 janvier 2016**



Ceméa de Haute-Normandie
 33 route de Darnétal - BP1243
 76177 Rouen Cedex 1
 Tél. : 02.32.76.08.40
 Courriel : contact@cemea-hn.fr
 Site : www.cemea-hn.fr



ROUEN



Certificat de Qualification Professionnelle

**Animateur
Périscolaire**

Ce certificat professionnel est une formation qualifiante reconnue.

La formation s'adresse aux salariés travaillant matin, midi et soir sur les temps périscolaires et n'ayant pas de qualification professionnelle.

Il permet d'encadrer de manière autonome les publics lors des temps périscolaires.

Pourquoi un C.Q.P. animateur périscolaire ?

Les accueils périscolaires se sont développés – et continueront à se développer – dans la proximité de l'école. Les besoins d'accueil des enfants avant et après l'école vont s'accroître dans les années à venir, reconnaissant ces temps comme des temps éducatifs essentiels pour l'enfant et sa famille.

L'animateur périscolaire assume 3 grands actes professionnels :

- ◆ Accueillir des enfants et leurs familles dans des temps périscolaires
- ◆ Concevoir un projet d'activités
- ◆ Conduire des temps d'animation périscolaires, en direction des publics enfants.

Cet animateur est un professionnel. Il a donc besoin d'une qualification professionnelle (le BAFA n'en est pas une) comme le C.Q.P. « Animateur Périscolaire », créé et reconnu par la branche Animation et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Cette formation est en **alternance**

➔ **200 h en structure périscolaire**

Le stage pratique a lieu dans une structure périscolaire avec laquelle l'équipe des CEMEA aura construit un partenariat étroit pour accompagner le tuteur concernant le parcours de formation.

21 h = Module de positionnement :

Il permet au stagiaire de comprendre le dispositif de formation et d'élaborer son projet personnel de formation.

➔ **196 h en centre de formation**

Module 1 :
Accueillir les enfants dans les temps de loisirs périscolaires.

Module 2 :
Concevoir un projet d'animation.

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.

Compétences générales visées :

Conduire des actions d'animation dans le cadre de temps d'accueil de loisirs courts, en prenant en compte notamment les familles.

Organiser une action d'animation ainsi que son évaluation en fonction de la demande des publics, du contexte institutionnel et de la réglementation en vigueur.

Mettre en oeuvre les outils techniques et conditions de sécurité adaptées au déroulement d'une action d'animation.

L'acquisition du CQP Animateur Périscolaire permet d'attester de l'équivalence de deux Unités Capitalisables des BPJEPS «Loisirs Tout Public»

- UC5 «Être capable de préparer une action d'animation de loisirs Tout public».
- UC9 «Être capable de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'une action d'animation de Loisirs Tout Public».



Horaires en centre de formation :

9h-12h
13h30-17h30

Calendrier de février à novembre 2016

Positionnement :

Du 25 au 27 janvier 2016

Soit 21h sur 3 jours

Phase 1 (70h)

Du 8 au 12 février et du 15 au 19 février 2016

(10 jours)

Phase 2 (49h)

Du 4 au 8 avril et du 11 au 12 avril 2016

(7 jours)

Phase 3 (70h)

**Du 19 au 21 octobre, du 24 au 28 octobre
31 octobre et 2 novembre 2016**

(10 jours)

Bilan (7h) le 23 novembre 2016

(1 jour)

Lieu de la formation : CEMEA - Route de Darnétal, Rouen